Cinq communes à la Une

n°17 - Octobre 2008

magazine intercommunal du Territoire de la Côte Ouest

Editorial

Faire des économies individuelles conséquentes, alléger les routes de notre territoire et réduire la pollution, c'est possible en faisant le bon choix pour ses déplacements. La Semaine Européenne de la Mobilité a connu un retentissement d'envergure cette année en réunissant dans une opération coordonnée par le TCO tous les acteurs du transport en commun de l'île. Pour la première fois, en pages 4 et 5, nous vous proposons un comparatif de prix et de pollution entre les deux solutions : celle du bus et celle de la voiture.
Dans ce numéro 17 de votre journal intercommunal, nous revenons également, comme toujours, sur les questions d'environnement. Pour vous féliciter d'abord : au premier semestre 2008, vous avez plus trié vos déchets qu'à la même période en 2007. Petit bémol : il faudra faire un effort sur la qualité du tri car les erreurs ont par contre été plus nombreuses. Des erreurs qui peuvent vous paraître anodines, mais qui empêchent le recyclage de tonnes de déchets que vous avez pris la peine de confier à votre poubelle jaune. À propos de recyclage, n'emmenez plus vos batteries automobiles en déchèterie, c'est aux revendeurs qu'il faut les rendre. Et puis, pensez à faire stériliser et tatouer vos chiens et chats : la nouvelle campagne qui rend ces actes gratuits aux personnes non-imposables a recommencé pour trois années non-stop.
Enfin, une bonne nouvelle : la couverture numérique du territoire va s'améliorer. Le TCO a procédé aux travaux qui vont permettre aux opérateurs d'offrir du haut débit à des prix compétitifs aux habitants des quartiers pour l'instant défavorisés.
Bonne lecture à tous.

Thierry Robert
Roland Ramakistin
Huguette Bello
Jean-Yves Langenier
Roland Robert

DOSSIER

Semaine Européenne de la Mobilité









Couverture numérique du territoire

Le haut débit pour tous

D'ici six mois, les habitants des quartiers les plus défavorisés pour l'accès aux communications numériques devraient se voir proposer des offres commerciales attrayantes. Les services du TCO ont en effet procédé à des travaux de génie civil des réseaux. Les opérateurs privés du haut débit n'ont plus qu'à s'y installer.

Une couverture globale et un dégroupage total(1) sur tout le territoire : c'est l'ambitieux objectif final du TCO. Actuellement, certaines zones de l'Ouest sont encore mal desservies en matière d'Internet ou le sont à des conditions onéreuses pour l'usager n'ayant pas le choix de l'opérateur. Il s'agit en effet de secteurs à faible potentiel de développement économique où les sociétés privées n'investissent pas, par manque de rentabilité. Quand ce n'est pas rentable pour le secteur privé, le secteur public prend le relais et c'est ce qu'a fait le TCO.

Entre juillet et septembre derniers, les travaux commandés par notre communauté d'agglomération ont été réalisés. Outre la construction des locaux techniques indispensables, 10 173 mètres linéaires de fourreaux ont été enfouis entre La Chaloupe et l'Etang Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Gilles-les-Bains, Tan Rouge et le Guillaume pour Saint-Paul ainsi qu'au Port. Facilitant ainsi le raccordement des NRA(2) de France Télécom au réseau régional Gazelle, les opérateurs privés n'ont plus qu'à s'installer et faire leurs offres, s'épargnant ainsi le coût des investissements réalisés, soit près de 2 millions d'euros financés à 60% par l'Europe, 30% par la Région et 10% par le TCO.

(1) Ouverture du réseau à la concurrence
(2) NRA : Nœud de Raccordement d'Abonnés

Sommaire

P.3 ..... Education à l'environnement dans les écoles
P.4-5 ... Transports
P.6 ...... Collecte sélective
P.7 ..... Une semaine sans sachet
P.8 ..... Les batteries d'automobiles

Aménagement

Trouver des terrains

Un engagement officiel

Étant donné le contexte du marché foncier à La Réunion, trouver des terrains pour y réaliser les opérations de logements aidés relève du défi. Les besoins sont énormes, les prix* aux m2 prohibitifs; et pourtant, il faut trouver des solutions.

Le 12 juillet dernier, à l'occasion de la visite de M. Yves Jégo, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, les maires des communes de La Réunion ont signé un « contrat d'objectifs fonciers en faveur du logement aidé ». Le TCO qui est en charge d'évaluer les enjeux intercommunaux de construction dans l'Ouest, en était.

Cette signature revient à officialiser un engagement croissant des communes dans le domaine du logement social. Reste à identifier les surfaces nécessaires aux opérations de logements prévues et à anticiper leurs acquisitions.

Le TCO intervient ici en bonification foncière et en aide au surcoût du foncier.

**400 euros en moyenne dans l'Ouest*

Éducation à l'environement dans les écoles

Parents, faites adhérer les enseignants de vos enfants

Plus d'écoles, plus de projets, plus d'enfants concernés… 2007-2008 était déjà la quatrième année pendant laquelle le TCO et les écoles du territoire ont conjugué leurs efforts pour éduquer nos enfants, nos citoyens de demain, à l'environnement. Objectif 2008-2009 : amener les écoles qui ne sont pas encore dans le dispositif à y adhérer.



« Les futés du recyclage », « nous n'héritons pas de la planète, nous l'empruntons à nos enfants », « énergie renouvelable, quartier agréable »… Les thématiques choisies et développées dans les projets d'éducation à l'environnement des écoles se sont élargies d'année en année dans un style de plus en plus « développement durable ». Notre territoire compte aussi la première « éco-école » de La Réunion : il s'agit de celle de Bellemène qui fait des émules parmi ses voisines qui, elles aussi, ont posé leur candidature à l'obtention de ce label international d'éducation à l'environnement.
De plus en plus d'écoles adhèrent au dispositif soutenu par le TCO : 85 000 euros ont financé 86 projets en 2007-2008 dans 63 écoles. En 2008-2009, ce seront 98 000 euros qui viendront financer 73 projets. Des opérations moins nombreuses mais qui concernent plus d'enfants et s'organisent souvent à l'échelle d'une école entière.
Expositions de réalisations d'arts plastiques, pièces de théâtre, maquettes, expériences scientifiques, retraitement des déchets, intervention des médiateurs de l'environnement avec leur attirail de sensibilisation… Enfants et enseignants rivalisent de créativité à l'instar de l'école de Saint-Leu qui a réalisé de superbes œuvres combinant photographies et collages de matériaux de récupération.

Reste que de nombreuses écoles ne se sont pas encore associées à l'opération. « Les parents peuvent également s'impliquer. Je leur conseille de se renseigner auprès de leur enfant pour voir si un tel projet existe dans son école. Dans le cas contraire, ils peuvent en parler aux enseignants et en conseils d'écoles », conclut Marie-Noëlle Codron, directrice de la Politique de la Ville au TCO.

Logements aidés

Le TCO soutient la rénovation et la construction



3 000 logements par an sur la période 2004-2010 : c'est l'estimation ambitieuse mais nécessaire des besoins sur le territoire de la côte ouest. Le TCO poursuit dans ce cadre sa politique d'aide : début août 2008, ce sont plus de 600 logements qui en avaient bénéficié de diverses manières.
C'est le cas pour le lotissement Champ de Merle, à l'Eperon. Destinée à reloger des familles occupant des cases insalubres, la construction de 20 villas individuelles a bénéficié d'une aide du TCO de 169 000 euros.
À Villèle, notre communauté d'agglomération soutient la réalisation des 14 logements locatifs sociaux « Marjolaine » à hauteur de 140 000 euros.
Autres besoins, autre forme d'intervention : avez-vous remarqué les changements récents dans le centre ville du Port ?
Une vaste opération consiste à rénover les cases et bâtis dégradés appartenant à de multiples petits propriétaires qui acceptent de les louer. Le TCO devrait y consacrer 950 000 euros sur 5 ans. Idem à Trois-Bassins, cette fois en zone rurale, avec un objectif de 25 logements et une aide de 307 000 euros par an en 2008 puis en 2009.

Semaine Européenne de la Mobilité

« Pour mes déplacements, je fais le bon choix »



Pour cette 3ème édition de la Semaine européenne de la mobilité dans l'Ouest, le TCO s'est associé à tous les acteurs des transports en commun pour une opération d'envergure. Le grand jeu.
À gagner : des économies et une meilleure santé en décidant de laisser la voiture au garage. « Pour mes déplacements, je fais le bon choix ».

Comment inciter les Réunionnais amoureux de leur voiture à l'abandonner au profit du bus, du vélo ou de la marche ? C'est en résumé l'objectif visé par les partenaires de la Semaine européenne de la mobilité qui s'est tenue du 16 au 22 septembre dernier. Il y a déjà deux ans que le TCO ne fait plus cavalier seul. Cette année, il s'est associé à tous ceux qui s'occupent de transports publics car les problématiques de déplacement dépassent en général les frontières communales. Comment aller par exemple de Saint-Denis au Guillaume sans trop de tracas ? En proposant à l'usager un ticket de transport unique par exemple ou encore un seul numéro de renseignement pour l'île entière. Ça, c'est pour l'avenir.
En attendant, l'association des autorités organisatrices de transport que sont le TCO, la Cirest, la Civis, la Cinor mais aussi la commune du Tampon qui ont toutes à charge un réseau de transport sur leur territoire, associées au Département et ses Cars Jaunes, et à la Région, en prévision de son tram train, préfigure ce que devra être leur collaboration future et quotidienne pour parvenir à un réseau fluide pour l'usager.
La campagne de communication a cette année été d'envergure : spots radio et mini documentaires télévisuels, presse écrite pour relayer un message : « Pour mes déplacements, je fais le bon choix ».
Chacun a organisé ensuite chez lui des opérations de terrain sans parler de la grande journée de gratuité du 17 septembre. Une réussite qui s'est clôturée dans l'Ouest, le dimanche 21 septembre, par la Rando Vélo qui fait chaque année plus d'adeptes.

> Laisser sa voiture au garage, ça coûte moins cher et c'est meilleur pour la santé

Gagnez 1 200 euros

À la radio, vous avez sûrement entendu Georges et Frédéric se plaindre :
« té, mon loto i kout'chér : mi pèrd larzan dann lésans, dann lanboutéyaz… la mi giny pi la ! ». Aux deux dalons, il n'a pas fallu la leur chanter longtemps la chansonnette : ils ont vite compris qu'ils avaient tout à gagner à prendre le bus !
En effet, les résultats des recherches de l'ORA* sont édifiants. Sur une année, avec une distance domicile-travail de 10 km, le déplacement en voiture coûte plus de 2 000 euros à son propriétaire tandis que le bus revient à environ 300 euros et le vélo encore moins cher. Faites le calcul et imaginez les vacances ou autres loisirs que vous pourriez vous offrir ou tout simplement encore le montant des économies réalisées sur 10 ans.
Parmi ces données relayées dans les spots télévisés, en ces temps d'envol du prix du baril de pétrole, une autre comparaison est frappante : sur un trajet de 10 kilomètres, un bus transportant 50 personnes consommera à peine 2 litres de carburant contre 26 litres pour 50 voitures.
Côté pollution, halte aux idées reçues, les chiffres sont là : un cycliste est exposé à moitié moins de pollution qu'un automobiliste ; entre 50 et 65% en moins selon les polluants !
C'est simple, le cycliste se situe plus haut que les voitures tandis que la pollution se concentre au ras du sol.
Alors, ça y est, vous l'avez acheté votre vélo ?

**ORA : Observatoire Réunionnais de l'Air.*

Rentrée scolaire et semaine des 4 jours

Un coût supplémentaire énorme

Chaque jour, le TCO transporte plus de 18 000 enfants et adolescents vers leurs établissements scolaires respectifs dans plus de 200 bus qui effectuent, dans un ballet très orchestré, des rotations successives entre lycées, collèges et écoles. L'organisation rodée a cependant été très perturbée, cette année, par la décision unilatérale du gouvernement de passer à la semaine d'école de quatre jours avec des horaires de soutien à la carte pour chaque école du territoire. Un terrible casse-tête qui devrait coûter approximativement la bagatelle de 700 000 euros supplémentaires à notre communauté d'agglomération !

Gare routière de Saint-Paul

Les travaux auront du retard

Nous profitons de ces colonnes pour informer les usagers de la gare routière de Saint-Paul que malheureusement, les travaux prévus auront du retard. Le TCO rencontre en effet des difficultés pour recruter les entreprises sur certains lots du marché. Toutes nos excuses et merci de votre patience.

Combien ça coûte ?

Différence bus-vélo sur 10 ans pour un trajet domicile-travail de 10 km : 17 000 euros d'économisés !

Qu'est ce qu'on respire ?

Un cycliste respire moitié moins de pollution qu'un automobiliste !

Le prix faramineux du transport public

Le contrat du réseau Eolis coûte au TCO la bagatelle d'environ 100 millions d'euros sur 8 ans, soit 13 millions d'euros chaque année (hors transports scolaires) ! Heureusement pour l'usager, le coût du transport public est beaucoup plus accessible, surtout si on le compare au prix d'une voiture !



Pôle d'échanges du Port

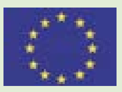
Rénovation terminée

Après l'éclairage public amélioré par la commune du Port, le TCO a, quant à lui, effectué des travaux de rénovation et d'amélioration de la petite gare routière du Port. De nouveaux locaux permettent pour les usagers, une attente plus confortable et pour les chauffeurs, de se reposer entre deux trajets. Le mobilier a été repeint et rénové ; un local pour les services liés aux vélos aménagé. D'importants investissements auront lieu plus tard, pour organiser une station d'échange tram train/bus ; elle prendra place de l'autre côté de la médiathèque dans quelques années.



Collecte sélective

Le bac jaune a la côte







2 Objectifs :

1 - Produire moins de déchets

2 - Trier plus et mieux

Gérer vos poubelles, c'est, vous le savez, la grande préoccupation du TCO. Alors, merci. Merci de joindre vos efforts aux nôtres car durant le premier semestre 2008, vous avez encore plus trié que l'an dernier. Mais, petit bémol, pas forcément mieux.

Chers habitants du TCO, vous assurez. Sur la première moitié de l'année 2008, vous avez sensiblement plus trié vos déchets que sur la même période 2007 : 2 907 tonnes ont été collectées dans les bacs jaunes contre 2 124 l'an dernier. Si la tendance se poursuit jusqu'à la fin de l'année, ce seront 5 814 tonnes que vous nous aurez aidé à collecter contre 4 400 fin 2007, soit 4 kilos de plus par personne ou 12 kilos supplémentaires par foyer entre janvier et juin. Soit dit en passant, les meilleurs trieurs habitent Saint-Leu et Saint-Paul.

Une jolie progression de 37% qui ne doit cependant pas cacher une autre réalité : vous avez malheureusement moins bien trié. Chez Cycléa qui retrie derrière vous, 863 tonnes ont dû être refusées parce que mal triées. Dommage ! Pensez à réviser votre petit mode d'emploi du tri et réorientez vos gestes comme il convient.

Nos poubelles, si nous ne voulons pas que notre île en devienne une, répondent à une règle :

La règle des 3R

Réduire, Recycler, Réemployer



Une semaine sans sachet

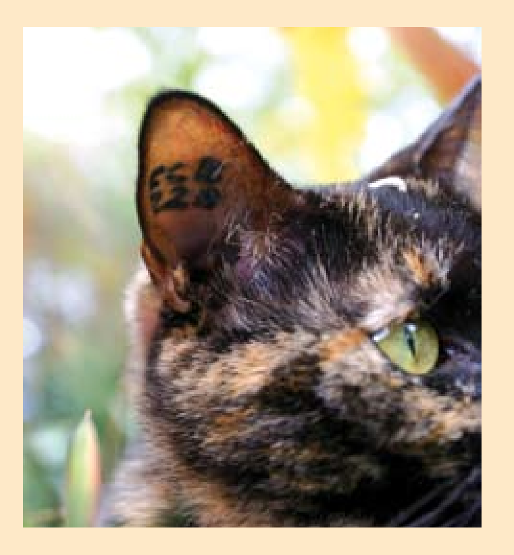
Vive la soubik



Vous n'allez pas le croire. À La Réunion, nous consommons 15 milliards de sachets plastiques par an. Un véritable fléau pour notre environnement que le Conseil Général a décidé de combattre avec cette opération intitulée « Une semaine sans sachet » qui s'est tenue du 1er au 6 septembre dernier dans toute l'île.

Dans l'Ouest, nous avons relayé la manifestation en déployant notre réseau de médiateurs dans les centres commerciaux et les marchés forains. Au Port, le samedi 6, le groupe Verzonroots avec son titre dédié à l'environnement, intitulé « Respect », a offert une prestation d'une heure aux badauds. A eux le mot de la fin :

« Mèt la tèt ansanm, lés la Rényion PROP' pou nout' zanfan ! ».



Campagne de stérilisation des carnivores domestiques

Faites stériliser gratuitement vos chats et chiens

Le TCO relance dès octobre une nouvelle campagne de stérilisation et d'identification gratuites des chats et des chiens, pour trois ans non-stop et sans limitation du nombre d'animaux par foyer. Conditions à remplir pour bénéficier de ce dispositif : être non-imposable et habiter le territoire de la côte Ouest, à Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port ou La Possession.

L'opération coûte 80 000 euros à la collectivité et est essentielle pour lutter contre l'errance dramatique des animaux.

Pour connaître les coordonnées du vétérinaire agréé le plus proche de chez vous, appelez gratuitement au numéro vert : **0800 605 605**



Énergie

Info Energie à Saint-Leu

Le TCO s'engage un peu plus auprès de l'ARER*. La communauté d'agglomération a financé en partie les travaux de l'Espace Info Energie de Saint-Leu et est aujourd'hui membre de droit du conseil d'administration de cette association de promotion de la maîtrise de l'énergie.

**Association Régionale de l'Energie de La Réunion.*
Dans chacun des espaces d'accueil, une équipe de professionnels vous reçoit pour vous conseiller. Venez vous informer en consultant les espaces documentaires et en empruntant les ouvrages de l'ARER.

Où les trouver dans l'Ouest ?
Espace Info Energie
Environnement et Développement Durable
257, Rue du Général LAMBERT
97 436 Saint-Leu
Tél: 02 62 49 90 04
Une adresse à communiquer à tous ceux qui veulent être conseillés gratuitement par des professionnels sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables ou encore la construction durable.

Plus de batteries d'automobiles dans les déchèteries

Rendez-les aux vendeurs

C'est le principe du « un vendu, un rendu » et il faut savoir que cela concerne aussi les batteries d'automobiles. Désormais, les déchèteries du TCO qui comptent déjà plus de 3 000 batteries en stock, refusent de récupérer ces déchets car il existe une filière dédiée qu'il est bon d'utiliser pour deux raisons.
La première est que vous payez, en tant que consommateur, une éco-participation en achetant une batterie ; c'est compris dans le prix de vente et vous ne vous en rendez pas forcément compte. Les professionnels quant à eux, sont contraints par la loi de reprendre nos batteries usagées, la collecte et le recyclage du produit étant financés par la fameuse éco-participation.
Ne pas utiliser cette filière reviendrait à payer deux fois son recyclage, une fois en l'achetant, une autre fois en augmentant les dépenses de collecte de votre communauté d'agglomération qui vous fait payer une TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Choisir la bonne filière, c'est nous aider à maîtriser l'évolution de cette TEOM et faire supporter le coût de traitement de ces déchets à leurs producteurs.

Pour plus de renseignements, contactez l'ATBR, Association de Traitement des Batteries de La Réunion au 0262 21 26 73.

Octobre 2008
Directeur de la Publication : Christian Papoussamy
Rédaction : Isabelle Boursier

Crédit Photographique : Sakara Press/William Childéric
TCO

Réalisation : Zanzibar

Impression : ICP ROTO
Papier Recyclé
N°ISSN 1771-7582
Dépôt légal : 07.12.36P



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
B.P. 49 - 97822 LE PORT CEDEX
TÉL.: 02-62-32-12-12 - FAX-: 02-62-32-22-22
COURRIER@TCO.RE - WWW.TCO.RE